

# PIONNIERS

Février 2009  
Gratuit

N° 21

de Nouvelle-Calédonie

Revue culturelle et identitaire - Organe de la Fondation des Pionniers de Nouvelle-Calédonie

## LE MOT DU PRÉSIDENT

**Q**uel mépris ! quelle arrogance ! quelle ignorance ! en un mot, quelle bêtise ! Le récent reportage de l'émission Capital, diffusée en Métropole sur M6 à propos du prétendu Eldorado calédonien nous a fait comprendre combien le législateur avait été sage en imposant le gel du corps électoral jusqu'aux référendums de sortie de l'accord de Nouméa. Le lien créé entre citoyenneté calédonienne et emploi local a été prémonitoire. C'est pourquoi il faut que le gouvernement local régleme au plus vite la priorité donnée aux citoyens dans l'accès à l'emploi public et privé.

Mais il ne faut pas confondre emploi local et emploi localisé comme certains ont tendance à le faire. Tout comme il faut éviter l'écueil de la discrimination positive, des quotas, des ethno promotions, facteurs de médiocratie, de situations bloquées. Et qu'on ne vienne pas me dire que j'exagère : je devine chez beaucoup de descendants de pionniers une volonté de voir créés des emplois « réservés ». Vrai ou faux ? Allons, soyons sincères.

En dehors du fait que le boom du nickel a attiré toute la main d'œuvre de Polynésie Française, de Wallis et Futuna et, dans une moindre mesure du Vanuatu, nombreux ont été les Métropolitains à venir s'installer en Calédonie ces dernières années. Bien plus, après l'émission de M 6, comme me le disait une jeune Calédonienne, « ils vont arriver par charters... » Le reportage de Capital véhiculait en effet l'image d'une île paradisiaque sur laquelle flottait une banderole BIENVENUE. Bienvenue, bienvenue... c'est à voir quand on a lu les réactions de certains Calédoniens sur des forums de discussion locaux. Si certaines d'entre elles m'ont parfois fait honte d'être Calédonien, les répliques des Métros n'honoraient pas leurs rédacteurs. Les insultes volaient bas... Il faudrait se calmer.

Personnellement, je ne peux pas voir dans le Métro un ennemi venu manger le pain des Calédoniens. Laurent Edo partageait d'ailleurs ce point de vue dans son article « Para Dit », que l'on trouve dans le numéro précédent de la revue : il y ouvrirait des pistes de réflexion.

L'émission de M6 a été vue dans tout l'outremer français et certainement à La Réunion.

Fin 2004 / début 2005, des responsables d'une agence réunionnaise de placement de main d'œuvre spécialisée, en mission en Calédonie, avaient demandé à me rencontrer pour m'expliquer que La Réunion, surpeuplée et n'offrant que peu d'emplois à ses jeunes, avait beaucoup investi dans la formation depuis les années soixante et avait encouragé le départ vers la

Métropole de sa jeunesse une fois celle-ci formée. Ces responsables venaient me demander si, en tant que président de la Fondation des pionniers, je voyais un inconvénient à ce que des Réunionnais viennent travailler en Calédonie. Ils avaient reçu une réponse réservée de ma part...

Cela dit, quelle compagnie aérienne va bientôt ouvrir une ligne vers Nouméa ? Air Austral...

Où est basé Air Austral ? À La Réunion ? Quel est l'objectif de cette installation ? Nous faire profiter d'une liaison supplémentaire vers Paris ? Allons donc, nous ne sommes pas si naïfs....

Ah, mes amis, nous sommes dans une situation peu confortable ! Nous sommes tiraillés, entre notre désir de « faire du Blanc », comme le disent encore certains (alors qu'on voit bien que le problème n'est pas là) et la conscience qu'une immigration pas même massive – car les chiffres que certains d'entre vous avancent sont pur fantasme – perturberait un équilibre fragile chèrement acquis au travers des accords de Matignon et de Nouméa. Nous avons conscience que les Kanak verraient dans l'encouragement à l'immigration métrou ou autre une rupture du pacte qui nous unit à eux, un nouveau reniement après celui de l'immigration wallisienne et futunienne qui a été sciemment organisée à partir des années soixante.

Situation peu confortable certes. Mais nous avons un texte fondateur, un rempart : l'accord de Nouméa, paradoxalement signé sous un gouvernement socialiste, révisé pour y ancrer le gel du corps électoral selon la volonté du président Jacques Chirac, réaffirmé sous la présidence de Nicolas Sarkozy avec le transfert des compétences autres que régaliennes.

Et nous, à la Fondation des pionniers, nous restons inébranlablement attachés à l'accord de Nouméa même si, parfois, nous nous lamentons contre des injustices commises envers notre communauté. Nous avons foi dans une Calédonie où toutes et tous sauront s'épanouir.

Épris de paix mais pas angéliques, citoyens responsables, nous savons que c'est la seule voie que nous pouvons emprunter pour le moment. Nous savons que l'instant venu, dans les dix prochaines années, comme nous avons toujours su le faire depuis les années 50, nous nous assiérons autour de la table et discuterons avec nos partenaires de 155 ans pour...

Mais là, c'est la politique au sens noble du terme qui prendra le relais. J.L. Veyret

## MARIAGE



La belle Olivia Milliard, fille de Denis et Carine a épousé Gwendal Cambon par un beau jour de septembre. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés. Et nos félicitations aux parents.

## INAUGURATION DE LA MAISON DE NOUVELLE-CALÉDONIE À PARIS

*J'ai été invité à participer à l'inauguration de la Maison de la Nouvelle-Calédonie, à Paris, en novembre, en tant que président de la Fondation des pionniers par le gouvernement du Pays, représenté par le Directeur de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris, Joël Viratelle.*

*Pour répliquer aux mauvaises langues qui se sont déchaînées à propos des dépenses soi disant somptuaires occasionnées par cette inauguration, je tiens à affirmer qu'il n'était que temps que la Calédonie montre à Paris, au cœur de la capitale de la France, son visage accueillant, fraternel, pacifique, en définitive, harmonieux. Ce n'était pas avec un public clairsemé, trié sur le volet, composé des mêmes éternels privilégiés, que la Calédonie pouvait montrer son vrai visage : pour cela, il fallait que toutes les ethnies soient représentées. Elles étaient là, joyeuses, bon enfant, fières de leur belle Maison. Évidemment, les contempteurs de cette harmonie, de cette fraternité, ont fait leur beurre – rance – de cette grande fête calédonienne à Paris, souhaitant au plus profond d'eux mêmes que la Calédonie soit amenée à manger du pain nouar pour dépendre financièrement encore davantage de la France. La date de l'inauguration ayant été fixée depuis bien longtemps, nul ne pouvait prédire le crack boursier, la sinistrose métropolitaine et la grève des fonctionnaires à Nouméa.*

*Joël Viratelle m'a demandé de rédiger un texte en préambule aux discours officiels. Le voici donc.*

Jean-Louis Veyret

Monsieur le ministre, monsieur le président du Gouvernement, monsieur le député, mesdames et messieurs les membres du Gouvernement, messieurs les présidents des Provinces, mesdames et messieurs les élus des provinces, messieurs les grands chefs coutumiers, monsieur le président de la Polynésie Française, monsieur le directeur de la Maison de la Nouvelle-Calédonie, mesdames, messieurs.

La Maison de la Calédonie à Paris est le symbole de l'unité de notre pays car elle devra rassembler toutes les communautés culturelles de l'archipel. Située au cœur de Paris, elle donne du peuple de Nouvelle-Calédonie au peuple de France une image nouvelle. La capitale et la France toute entière nous ont vus déchirés, divisés, au bord de la guerre civile. Elles peuvent nous voir aujourd'hui ici, réconciliés, sereins et confiants. Nous sommes tous réunis dans la maison de tôles du Broussard et au milieu des huit poteaux des aires coutumières kanak, qui soutiennent la case commune qu'est la Maison de la Nouvelle-Calédonie.

Le président OBAMA le disait dans son discours prononcé à Chicago le 4 novembre dernier après l'annonce de sa victoire : « Ce que nous avons déjà réalisé nous donne de l'espoir pour ce que nous pouvons et devons atteindre demain ». J'oserai un parallèle entre les Etats-Unis et la Nouvelle-Calédonie : nous aussi, kanak, blancs, javanais, kabyles, malabar, tahitiens, vanuatais, vietnamiens, wallisiens, nous avons réalisé quelque chose

de grand, quelque chose qui nous a redonné l'espoir. Depuis vingt ans, nous vivons en paix grâce aux accords de Matignon et de Nouméa. Nous avons de l'espoir pour ce que nous pouvons et devons atteindre demain, c'est à dire pour nous, le habitants de la Calédonie, la construction du destin commun de notre pays, dans le respect des uns et des autres, cote à cote et non plus face à face. Nous avons déjà fait beaucoup, mais l'ampleur de la tâche qui nous attend est encore plus grande, dans bien des domaines, notamment dans celui de l'éducation. La Maison de la Nouvelle-Calédonie a, parmi ses missions, de s'occuper de nos étudiants en France, ce qui me paraît essentiel. En effet, cette structure pourra les soutenir dans leurs démarches et, si besoin est, leur apporter un réconfort moral. Mais surtout elle permettra à nos décideurs économiques et politiques de savoir quels diplômés vont arriver sur le marché du travail. La gestion de l'emploi local en sera grandement facilitée. Ce n'est pas un hasard si le directeur de la Maison de la Nouvelle-Calédonie, Joël Viratelle, vient de l'Éducation Nationale. Ce choix correspond bien aux priorités du pays.

Pour que nul n'ignore le défi que nous avons relevé, la délégation de la société civile calédonienne vous remet, Monsieur le directeur, cet exemplaire du préambule que vous saurez mettre en bonne place dans notre Maison de la Nouvelle-Calédonie. Celle ci est un symbole de notre futur commun et, malgré les difficultés qui nous attendent : « tant que nous respirons, nous espérons » (Barack OBAMA).

### Malaise au vice-rectorat

Le nouveau vice-recteur ne fait pas l'unanimité parmi le personnel de cette administration. Son équipe de fraîchement débarqués encore moins. Arrogance, manque de communication, dédain pour les locaux... Du genre à apprendre aux canards à nager ! En bref, des caricatures de Joinville. Dommage ! Deux Calédoniens, des vrais, Pierre Boyer et Claude Constans, ayant les titres nécessaires, avaient postulé et se sont fait souffler le poste par ce candidat métré qui ne connaît rien à la Calédonie. Mais l'important c'est que la fonction reste dans les mains de ses frères.

### Association

#### « Témoignage d'un passé »

Nos amis de l'association Témoignage d'un passé ont publié leur bulletin n°17, très varié, très intéressant. Notons pour ceux des membres de la Fondation qui souhaiteraient adhérer à cette association qu'elle tiendra son assemblée générale le jeudi 5 mars à 18 h à la Maison Célières au Faubourg Blanchot.

Témoignage d'un passé B.P. 1298 - 98845

Nouméa Cedex - Tel. : 77 83 73

E-mail : atupnc@lagoon.nc

### Pique-nique anniversaire de la Fondation

Pique-nique anniversaire de la création de la Fondation des pionniers : six bougies... à souffler le **dimanche 22 février à partir de 9 h, sur la propriété de la famille Veyret, à Natéré**, la plage après Tiaré, commune de Païta. Tournez à droite après l'entrée. Dernière maison au bout de la rue, à gauche. **Tel. 35 36 54.**

Attention : les mobiles ne passent qu'en haut du col de Tiaré et un portail empêche le libre accès au lotissement. Le dimanche, il n'y a pas longtemps à attendre pour que quelqu'un l'ouvre. Pitié pour les gens qui habitent près du portail : ne leur demandez pas d'ouvrir : ils sont là pour se reposer.

*Une jeune membre de la Fondation s'est glissée parmi les invités de la soirée inaugurale. Elle nous livre ses impressions.*

Tu vas te réveiller.

Vous le savez déjà, la nouvelle Maison de la Calédonie à Paris est ouverte. Je me souviens de l'ancienne... heureusement qu'elle n'est plus qu'un souvenir...

Notre Président y a été invité pour nous représenter. Comme maintenant je suis une Calédo-landaise, j'ai décidé de l'accompagner. En un coup de train, j'étais à Paris. Une soirée sympathique, aux couleurs de chez nous, même que, si pull, manteau, écharpe et bonnet n'avaient pas été de mise, on se serait cru à Nouméa !

Notre maison parisienne est située dans un beau quartier, avec pignon sur rue. Ces locaux sont comme tout le monde l'a dit, magnifiques. La façade est vitrée ; dans l'entrée, un couloir au sol de verre qui laisse apparaître d'abord du sable de l'Île des Pins et de Malabu, puis de la terre rouge et du nickel. Des sculptures suspendues, et des aquariums. Au bout, la grande case, la place centrale en fait, entourée des poteaux des 8 aires coutumières. Sur la droite, un espace lecture et des salles. A gauche, près des escaliers qui mènent aux ascenseurs, le salon du broussard, ou plutôt... le dressing du broussard... petit espace ouvert, abritant deux fauteuils, avec sur un des murs de la tôle ondulée façon cabane de Néavin, une très belle tête de cerf, des aquarelles, et des lampes tempêtes à pétrole.

La cérémonie, les discours, Olobatr, Edou et sa chanson Océanie qui met tout le monde en transe, le champagne, les number1, les verrines de bami ou autre carpaccio de cerf, tout cela aussi fût fort sympathique. La journée portes ouvertes du samedi l'était tout autant, avec la présence marquée des étudiants. Chants kanak, lectures de textes de F.Ohlen (dommage qu'il faille Bac+20 en littérature pour les comprendre), dédicaces de Bernard Berger, forum sur l'usine du Nord etc.

Voilà, tout était bien. Parfait. Vraiment ? Pourquoi ne m'y suis-je pas sentie à l'aise alors ? C'est pourtant notre maison, tout était bien et moi j'ai un truc qui a beugué.

Je réfléchis... et j'ai trouvé. C'est le dressing ! Il fait pitié quand même... La musique aussi, la broussarde, la caldoche\*, elle est où ?

Bon d'accord, peut-être que « c'est nous les broussards, toujours des fêtards », ça le fait pas dans une inauguration comme celle là - encore que, on a bien tchap-é sur le parquet de kohu ... mais y en a d'autres plus classes des chansons ? Celle des « Pionniers » pour ne citer que celle là, c'est pas que du folklore folklorique ça, c'est un beau texte aussi, pas besoin d'un doli-prane pour le comprendre ?!!!

Et puis, m... , y avait Olobatr et Edou, pourquoi pas Péraldi ? - je pense à lui parce que je suis une inconditionnelle - On m'a dit « c'est trop cher ». Trop cher ? Olobatr c'est un groupe, Péraldi c'est un groupe aussi, à lui tout seul et avec un seul siège dans l'avion en plus. On m'a dit aussi « c'est pas une volonté politique ». Pas une volonté politiiiique ? Ben tiens, il paraît pourtant que le destin commun, ce n'est pas que des mots ! Si c'est pas une volonté politique, ça craint du boudin !!!

Oui, c'est un coup de gueule. Mais il ne doit pas être mal interprété... Si j'écourche un peu ceux qui délaissent la culture caldoche\* dans les événements médiatiques de Nouvelle-Calédonie, c'est parce que je pense que le destin commun, c'est un peu

de sel dans chaque plat. C'est certes à nous citoyens, mais aux élus et dirigeants aussi, à mettre la Calédonie blanche sous les projecteurs. Pardon pour Calédonie blanche, mais il faut appeler un cagou un cagou. Et cette idée n'est pas politiquement incorrecte puisqu'elle s'inscrit dans le concept du destin commun.

Comme il faut d'abord balayer devant sa porte, je souhaite dire, à vous, les descendants de Pionniers, famille d'une première moitié de moi, qu'on a le dressing qu'on mérite. Les caldoches\* sont largués, et ce n'est pas la faute des autres communautés. Nous continuons de nous cacher derrière notre culture française de France et nous avons tort. Quand prendrons-nous la place que la communauté kanak n'en finit plus de nous faire ? Quand nous approprierons-nous notre identité ? Ne plus avoir honte est une chose, mettre en avant en est une autre. Il est temps de montrer nos us et coutumes. Pas ceux de nos origines bretonnes, alsaciennes ou picardes, mais ceux qui nous ont vu naître, la culture calédonienne en somme.

Alors, on y va ou quoi ?

*Vanessa DEVILLERS-BAILLEUL*

*\*pardon mais il n'y pas d'autre mot pour désigner les calédoniens blancs*

NDLR : l'ancienne Maison de Nouvelle-calédonie, rue du Général Bertrand, deviendra l'annexe « santé » de la MNC. Elle est en travaux pour être un lieu d'accueil et de rencontre des malades calédoniens en Métropole.

## LECTURE

### « Identités culturelles et sentiment d'appartenance en Nouvelle-Calédonie

Sur le seuil de la maison commune » de Benoît Carteron. Même pas peur ! Sous le titre ingrat du livre, ce jeune chercheur métré analyse de façon objective les relations interethniques en Calédonie. Cet ouvrage est accessible à tous les publics car il est facile et agréable à lire.

CalédoLivres : 2 500 F



**Directeur de la publication :** Jean-Louis Veyret  
président de la Fondation des pionniers - Tél. : 86 99 07

**Impression :** IRN

**Maquette :** Passion Graphique

CONTRIBUTION AU COLLOQUE SUR LA CITOYENNETE ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION ARES LE 28 JUIN 2008

## « DE LA RECONNAISSANCE DE L'IDENTITE KANAK A LA CITOYENNETE CALEDONIENNE : NOUVELLES BALISES POUR LA ROUTE »

**I**l n'y a pas de définition unique de la citoyenneté. La citoyenneté calédonienne, d'abord juridique, préfigure une citoyenneté « pratique », dont l'enveloppe est pour l'instant plus grande que la réalité qu'elle englobe. La citoyenneté calédonienne est une création de l'Accord de Nouméa, qui en pose simplement les premiers contours juridiques.

Elle comporte des droits politiques : le droit d'élire les représentants aux assemblées de provinces, et par rebond, au Congrès, et celui d'y être élu. Elle s'étend aussi au champ économique et social, par la possibilité de favoriser l'accès des citoyens à l'emploi local.

Le costume taillé par l'Accord a-t-il été coupé trop grand ? Pas forcément.

Le texte ne livre pas une citoyenneté clés en mains. Il insiste d'ailleurs sur la notion de processus, de « reconnaissance progressive d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie ». Nous avons donc un kit à monter, un plan de construction, avec figures obligées et pièces manquantes, à usiner nous mêmes. La date d'achèvement des travaux est fixée à la sortie de l'Accord. Après se joueront les prolongations, ou la transformation.

Le concept de citoyenneté est distinct de celui d'identité ou de celui de nationalité. Mais la citoyenneté calédonienne entretient un lien plus ténu qu'ailleurs entre ces trois notions.

Cette relation est perceptible si l'on prend, par exemple, la question des signes identitaires. Chacun sait que ces signes sont le nom du pays, l'hymne, le drapeau, le graphisme des billets de banque, la devise. Signes qui se rapportent habituellement à une nation. Or, l'Accord édicte que la citoyenneté pourra devenir nationalité. De l'identité à la citoyenneté puis à la nationalité, le lien est ainsi établi.

### Que recouvre l'identité visée par l'Accord, à quelle matérialité se rapporte-t-elle ?

Il s'agit de l'identité kanak, dont la reconnaissance ouvre des droits culturels (rétablissement des noms de lieux, retour au pays des objets culturels, promotion des langues kanak, symboles identitaires) ; elle vise aussi la reconnaissance de l'organisation sociale coutumière et le lien à la terre.

Cette reconnaissance de l'identité kanak se rapporte aux individus via le statut civil coutumier, mais aussi aux groupes, plus précisément aux clans par le truchement de la propriétaire foncière coutumière notamment. Elle se rapporte enfin au pays, puisque les symboles identitaires devront exprimer « la place essentielle de l'identité kanak du pays (...) ».

La reconnaissance de cette identité est la première étape du plan de construction de la citoyenneté. Les pièces qui la composent sont aujourd'hui posées. La lettre de l'Accord a reçu sur ce point un écho concret. On peut en citer quelques exemples : la bonne santé du Centre Tjibaou, le fonctionnement de l'ADRAF, la création du statut civil coutumier et le recrutement

d'officiers civil coutumiers, la création de l'Académie des langues kanak.

### A ce stade de l'exposé, la question du delta, c'est-à-dire de l'écart entre identité kanak et citoyenneté calédonienne peut se poser.

Cet écart n'est pas précisé par le texte fondateur qui s'articule pourtant autour d'un axe constitué de deux pôles : la reconnaissance de l'identité kanak et le destin commun.

Cet espace non défini existe, car il n'y a de coïncidence parfaite ni entre identité et citoyenneté ni entre peuple kanak et population calédonienne.

Ce delta donc, implique, me semble-t-il, l'expression des autres composantes de la population, des « communautés » comme les désignent le texte. C'est au final de la dialectique entre la communauté d'origine et ces autres communautés qu'émergera la réalité d'une citoyenneté calédonienne. Nous entrons dans la partie la moins balisée du processus. Celle des pièces à usiner nous-mêmes dont je parlais plus haut.

Pour mieux aborder cette question, je voudrais m'appuyer sur un événement récent auquel j'ai eu l'occasion de participer. Il s'agit de la célébration des 10 ans du Centre Culturel Jean-Marie Tjibaou, les 2 et 3 mai derniers.

### I. La scène primitive calédonienne : recomposition idéale, halte réparatrice du processus de construction de la citoyenneté calédonienne

Les festivités débutent le 1<sup>er</sup> jour par la cérémonie d'accueil des « communautés ».

Les associations à but culturel et identitaire ont été invitées à représenter leurs communautés. A 8h30, chacune des délégations est disposée en arc de cercle, par ordre chronologique d'arrivée sur le Caillou face aux autorités coutumières Kanak et à la représentation officielle du Centre culturel. Une à une, elles font la coutume, puis entrent officiellement dans l'espace commun et participent avec les Kanak, à l'accueil des suivantes. A elles toutes, au côté des Kanak, elles formeront la Grande maison.

Ce moment fut d'une grande intensité émotionnelle. En quelques minutes, c'est la scène primitive calédonienne, fondatrice du destin commun qui est rejouée sur un mode sublimé : telle qu'elle aurait dû se passer, de manière idéale. Chaque Président de délégation, dans une brève allocution, rappelle l'origine de l'enracinement de sa communauté dans le Pays. L'offrande faite aux accueillants, en mémoire des paroles prononcées ce jour, témoigne de la singularité culturelle de chaque groupe. Le moment du don est alors l'occasion, dans les discours, de rappeler quelques traits caractéristiques de l'identité de chaque communauté et de rapprocher certains d'entre eux de l'identité Kanak.

Le préambule de l'Accord a repéré les ombres et les lumières de la colonisation, au moins à l'égard du peuple premier. Il ne s'agit plus ici d'accentuer les contours de cette histoire mais d'interpréter le destin commun, de renouveler son fondement en un acte, avec unité d'action (la coutume d'accueil), de temps (la matinée du 2 mai) et de lieu (l'aire Mwa Kaa du Centre Tjibaou).

On a la nette impression que l'enjeu de la scène dépasse celui de la seule commémoration de l'anniversaire du Centre. L'institution culturelle, ce jour là, aurait pu être le Gouvernement du Pays, l'anniversaire fêté aurait pu être celui de l'Accord de Nouméa.

Un mois plus tard, la décision prise conjointement par la Nouvelle-Calédonie et l'Etat de faire du 26 juin un jour férié, en mémoire de celui de la signature de l'Accord de Nouméa, n'est peut-être pas étrangère à cette journée du 2 mai, à laquelle ont assisté les principaux représentants de l'Etat et des collectivités locales.

Lors de la 2ème journée, celle du 3 mai, quelques unes des communautés accueillies ont choisi de s'exprimer dans l'espace prévu à cet effet. Trois d'entre elles le feront.

Les descendants de Pionniers donnent d'abord lecture de quelques textes. Le premier, écrit en 2006 par Max Chivot, met en exergue le travail comme trait d'union des communautés historiques de la Calédonie. Les deux autres témoignent de la construction de l'identité caldoche autour de 2 valeurs, l'attachement à la terre, la liberté et même la libération. On parle d'ailleurs de colons libres et de libérés.

A la suite de ces lectures, la communauté indonésienne présente une danse évocatrice de la récolte du café, tâche pour laquelle sont venus les premiers indonésiens. L'accent est mis ici sur la mémoire du travail accompli par les vieux.

Enfin, la communauté antillaise, rendra un hommage à Aimé Césaire. Et là c'est la dynamique de libération qui est exprimée, de nouveau.

En résumé, l'expression des communautés accueillies durant ces 2 journées met en exergue 3 crêtes saillantes au plan des représentations identitaires : la thématique de liberté-libération, celle du travail et celle du lien à la terre.

## II. Trois clés identitaires

Revenons sur chacune d'elles.

### 1. La dynamique de liberté-libération

La thématique de liberté-libération, qui puise ses origines à des sources différentes selon la communauté qui l'exprime, constitue un trait identitaire commun que l'on pourra rattacher à la dynamique de libération du peuple Kanak porté par les partis indépendantistes.

S'il s'agit sans doute d'un point sur lequel les bâtisseurs du destin commun auront intérêt à s'appuyer pour renforcer ou créer un sentiment d'unité, il ne s'agit cependant pas d'un domaine qui nécessite une transcription tangible, matérielle, autre que celle de son affirmation dans les discours, l'expression artistique ou mémorielle.

A l'inverse par exemple de la valeur travail, ou de celle du lien à la terre.

Parlons d'abord du travail.

### 2. Le travail

La possibilité d'un accès favorisé à l'emploi local constitue un champ matériel privilégié de l'expression de la citoyenneté calédonienne.

L'Accord de Nouméa ne s'y est pas trompé, puisqu'une lecture synoptique de son préambule dégage, au côté de l'argument socio-économique, un fondement identitaire : « Les communautés qui vivent sur le Territoire ont acquis par leur participation à l'édification de la Nouvelle-Calédonie une légitimité à y vivre et à continuer de contribuer à son développement ».

Certes, l'Accord prévoit en son préambule des mesures qui favoriseront l'accès des kanak à la formation. Mais cette démarche doit être entendue comme provisoire, à la faveur du rééquilibrage à l'égard du peuple d'origine. Certains ont pu souhaiter que le même type de mesure soit étendue à la communauté wallisienne. Nous y voyons un risque, celui de bâtir une citoyenneté qui mettrait en concurrence les communautés là où il vaut mieux chercher à appliquer le critère de l'égalité. Lorsque c'est possible, et c'est le cas pour l'accès à la formation ou au travail, mieux vaut en effet appliquer des critères de promotion reposant sur la situation sociale des familles que sur leur origine ethnique. L'application d'un critère social plutôt qu'ethnique tirerait également sa pertinence du contexte démographique où le métissage est patent, et l'objectif affiché est la construction d'un destin commun.

Identités, citoyenneté. La pluralité des premières peut constituer une menace à la construction de la citoyenneté qui elle doit unifier. Une citoyenneté qui déclinerait trop finement les particularités communautaires dans son application matérielle serait vide de sens.

Cependant, il est toujours plus difficile de s'investir dans la construction de cette citoyenneté lorsque des pans essentiels de son identité trouvent trop peu d'écho dans la société.

Il en va ainsi du lien à la terre.

### 3. Le lien à la terre

Elément constitutif et reconnu de l'identité Kanak, le lien à la terre d'autres composantes de la population calédonienne est parfois évoqué mais non reconnu par les textes.

Dans un article intitulé « Les aléas de la construction identitaire multi-ethnique en Nouvelle-Calédonie : quel passé pour un avenir commun ? » publié dans le journal de la société des océanistes en 2003, Christophe Sand, Jacques Bolé et André Ouetcho écrivaient « Seul le futur dira comment chaque communauté de Nouvelle-Calédonie résoudra finalement son lien à la terre dans le cadre contemporain (...) ». Il semble que si le moyen de cette résolution ne soit pas encore trouvé, le moment de la formulation de plus en plus précise de ce questionnement ait bien sonné. C'est au moins le cas pour les « caldoches », dont les racines foncières constituent un aspect essentiel du rapport identitaire qu'ils entretiennent au Pays.

Il ne s'agit pas ici de mesurer la teneur de ce lien à l'aune de celui des Kanak. Il n'est sans doute pas de nature identique. Mais l'on retrouve chez les descendants de pionniers une perception identitaire des lieux de première implantation ou d'im-

plantation prolongée de leurs ancêtres. Je postulerais même que cette perception des lieux associée à celle de la date approximative d'arrivée du premier ancêtre va jusqu'à structurer différemment les perceptions du temps et de l'espace du caldoche en comparaison de celui de l'européen. Chez le premier l'espace aurait un kilomètre zéro, borne spatiale conjuguée à une borne temporelle, la date d'arrivée, marquant toutes 2 le début de son histoire. L'illustration peut en être donnée par l'habitude courante des caldoches de se situer en arborant le nombre des générations qui l'ont précédées sur le Caillou et en se réclamant de tel village ou vallée, même s'il n'y a jamais vraiment vécu. L'avant, est quasiment un trou noir, seulement comblé par le fruit de recherches récemment entreprises aux archives. L'on sait simplement, la plupart du temps, si l'ancêtre était irlandais, arabe ou français.

Je me limite ici à poser ce premier fondement du rapport identitaire du caldoche à la terre, et à plaider en faveur de sa reconnaissance, dans un contexte économique et juridique qui tend davantage à l'en couper qu'à l'entretenir. Au titre des voies susceptibles d'être explorées en ce sens, la publication d'un cadastre des premières concessions allouées aux colons libres et aux libérés, pourrait servir de base à la reconnaissance de lieux de mémoire et constituerait un outil de valorisation identitaire efficace. Pour les jeunes générations et celles à venir, ce cadastre serait un support à la recomposition des itinéraires ancestraux au moment où, depuis 4 générations parfois, ceux qui purent entretenir une relation directe avec le premier arrivant ont disparu. La transmission de l'histoire familiale ne peut plus

s'effectuer par recours unique aux connaissances des parents ou des grands-parents, d'autant que des à-coups violents ont parfois jeté le voile sur des pans complets de cette mémoire. Je pense ici au bain et aux événements. Ce cadastre aurait également vocation à être mis en relation avec le cadastre coutumier. Il serait à cet égard un outil de reconnaissance mutuelle et de dialogue pour permettre l'articulation de 2 légitimités, dont la 2<sup>nd</sup>e a souvent ignoré la première. Il s'agirait ensuite, de trouver ensemble quelle résultante peut avoir cours, au plan concret, sur ces lieux repérés.

Si l'enracinement foncier des uns et des autres est suffisamment variable d'une communauté à l'autre pour être maintenu au seul stade de la reconnaissance identitaire où elle doit trouver les moyens de son épanouissement, elle ne doit pas trop impacter le champ de la citoyenneté de manière à en préserver, autant que possible, le caractère homogène, facteur d'émergence d'un sentiment d'unité, d'égalité.

Je crois qu'une reconnaissance symbolique et actée de ce lien contribuerait à l'épanouissement identitaire du caldoche et le rendrait plus assuré dans son implication dans la construction de la citoyenneté.

Voilà, j'en arrive au terme de ce que j'avais à vous dire. Je conclurai simplement en rappelant qu'il ne nous faut pas confondre identité et citoyenneté. L'une constitue un sous-bassement de l'autre, mais la citoyenneté doit tendre à homogénéiser là où l'identité spécifique.

Merci  
Julie REGENT

## LECTURE

### « La mémoire courte » de Louis-Ferdinand Desprez

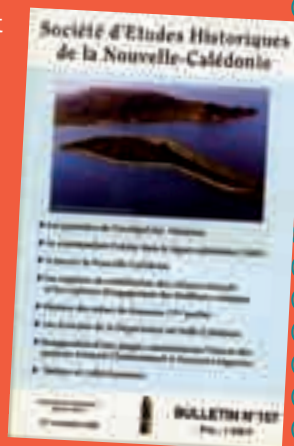
Un roman policier écrit en français par un Boer anglophone d'origine huguenote, à ce qui est prétendu par l'éditeur. Mouais... Louis-Ferdinand comme Céline...

L'Afrique du Sud, la même langue de bois pratiquée aussi bien là-bas, dans « la nation arc-en-ciel » qu'ici, dans l'archipel du « destin commun ». Des meurtres raciaux, un policier noir cynique, des fanatiques, des nostalgiques. A lire en faisant quelques parallèles avec un pays qui nous est cher. Passionnant !



### Le Bulletin n°157 de la Société d'Études Historiques de Nouvelle-Calédonie

Daniel Morignat y publie un article sur « les pionniers de l'archipel des Nénémas ». Archipel des Nénémas ? En achetant la revue (1500 f), vous saurez où se trouve ce mystérieux archipel et ses populations de pionniers. Un indice : les familles calédoniennes bien connues Williams et Winchester en sont originaires. A peine la lecture du n° 157 terminée, nous recevons le Bulletin n° 158.... Ils sont performants à la SEHNC !



### « Liberté pour l'histoire » de Pierre Nora et Françoise Chandernagor

Soixante pages à lire d'une traite.

Extrait : « Deux mille ans de culpabilité chrétienne relayée par les droits de l'homme se sont réinvestis, au nom de la défense des individus, dans la mise en accusation et la disqualification radicale de la France. Et l'école publique s'est engouffrée dans la brèche avec d'autant plus d'ardeur qu'à la faveur du multiculturalisme, elle a trouvé dans cette repentance et ce masochisme national une nouvelle mission. Après avoir été le vaisseau pilote de l'humanité, la France est devenue ainsi l'avant-garde de la mauvaise conscience universelle. Lourde rançon. Singulier privilège. » Pierre Nora.



## POINT DE VUE SUR...

1988 : ACCORDS DE MATIGNON OUDINOT-1998 : ACCORD DE NOUMÉA  
TEXTES FONDATEURS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE D'AUJOURD'HUI

COLLOQUE DU 25 ET 26 AVRIL 2008 À LA MAIRIE DE PARIS ET AU SÉNAT

**I**l faut, tout d'abord, saluer les organisateurs de ce colloque, notamment Jean-Marc Régnauld – maître de conférences honoraire de l'Université de la Polynésie française – et le Réseau Asie-Imasie, qui ont eu le mérite de rassembler les principaux acteurs de ces accords et remercier la Mairie de Paris et le Sénat pour leur très bon accueil. Des politiciens, des hauts-fonctionnaires, des universitaires, des journalistes spécialisés et un public intéressé se sont exprimés, trop peu parfois, compte tenu de la gestion forcément limitée du temps de parole.

La grande qualité des communications a constitué un véritable apprentissage de la complexité politique. En effet, plusieurs sujets ont été abordés : l'état d'esprit des politiciens et des hauts fonctionnaires en 1988 et en 1998 et l'obligation d'innover à l'époque pour trouver une solution acceptable par le plus grand nombre.

Aussi, dix à vingt ans après, quelle leçon pouvons-nous tirer des textes fondateurs de la Nouvelle-Calédonie ?

**Auditeur attentif des débats, j'ai eu le sentiment que tout le monde s'accordait sur la paix apportée par les deux accords à un conflit civil d'une gravité sans précédent et que ces accords pouvaient inspirer aujourd'hui les décisions à prendre jusqu'en 2014.**

\*\*\*

**Les Accords de Matignon de 1988 et l'Accord de Nouméa de 1998, deux négociations politiques de haut niveau, ont permis à la Nouvelle-Calédonie de trouver une voie d'équilibre, tout en repoussant à plus tard les points de divergence.**

*La projection du film « Les médiateurs du Pacifique » de Charles Belmont a montré que ces deux accords ont été le fruit d'un véritable rapport de force avant d'aboutir à la paix.*

Au lendemain du drame d'Ouvéa, la commission spéciale, conduite sur le terrain par le préfet Christian Blanc, a su remettre l'île sur la voie de la paix. Puis à Paris, le Premier ministre Michel Rocard a mené de manière remarquable les Accords de Matignon pour que le pouvoir politique local soit partagé. L'Accord de Nouméa s'est quant à lui négocié dans d'autres circonstances en raison du décès des deux leaders indépendantistes historiques et de l'initiative courageuse de Jacques Lafleur. A nouveau, le corps préfectoral, avec Alain Christnacht et sous l'égide du Premier ministre Lionel Jospin, a su faire signer par les deux camps un accord innovant et une loi organique atypique en droit constitutionnel. A chaque fois, les pressions politiques, judiciaires et militaires, voire psychologiques, sur les acteurs locaux ont été importantes, les autorités de l'Etat ayant une forte expérience des négociations de ce niveau et un temps d'avance en termes d'informations et d'analyse des forces.

Pour autant, malgré ces avancées, tout n'est pas bien sûr réglé dans la pratique.

*Ainsi, certains sujets de désaccords politiques, mis à l'époque de côté, ont fait l'objet de diverses communications en omettant toutefois leur aspect économique.*

Le corps électoral « figé » – expliqué avec brio par Patrice Jean – a nécessité la révision constitutionnelle du 23 février 2007 contestée par les Loyalistes. La « citoyenneté calédonienne » – présentée avec tact par Alain Christnacht – continue de faire débat sur le terrain. Le recul des provinces – mis en évidence par Pierre Bretegnier – a mis en relief l'essor du gouvernement local.

Par ailleurs, j'ajouterai que la place de la SMSP dans l'économie calédonienne, le projet de l'usine de nickel en province nord, la construction de celle en province sud et le fonctionnement du Gouvernement, sont autant de sujets qui ne cessent de constituer des pierres d'achoppement et qui pourtant n'ont pas été évoqués.

Dès lors, s'il est vrai que la Nouvelle-Calédonie a retrouvé une stabilité politique sur la période 1988-2008, force est de constater « qu'il s'agit de se retrousser les manches, en arrêtant de toujours compter sur l'Etat », comme le déclarait lucidement Michel Rocard à Poindimié en 1988 et ce, pour dépasser les clivages de fonds.

\*\*\*

**En effet, ce colloque a remis les questions en suspens au goût du jour, d'où la nécessité d'être pragmatique durant la fin de l'Accord de Nouméa (2009-2014).**

*Lors du colloque, le débat entre l'émancipation et une forte autonomie est réapparu de manière prégnante.*

Du côté des Indépendantistes, la question du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, déjà présentée devant l'Organisation des Nations-Unies, a été soulevée avec force par Roch Wamytan. L'objectif de la pleine souveraineté sans nouvel accord a été mis en évidence par Caroline Machoro et l'idée de sortir du giron de la France a été revendiquée par Dewé Gorodey.

Du côté des Loyalistes, les différences de conception de l'Accord de Nouméa demeurent toujours sensibles, entre la position de rejet implicite de Jacques Lafleur et celle d'acceptation explicite de Philippe Gomez, tous deux présents au colloque. Rester dans la République française, tout en étant fortement autonome, semble être leur seul point commun. Faire rejoindre ces deux légitimités reste contradictoire malgré les avancées constatées depuis 1988. *Dès lors, à mon avis, le pragmatisme doit avant tout conduire les décideurs à régler deux points fondamentaux.*

En premier lieu, les dossiers d'économie et de finances publiques seront à approfondir de manière prioritaire, avec diplomatie et dialogue : – L'économie locale subventionnée, fondée sur un PIB non marchand, est à rénover progressivement. – La prise en charge des transferts de compé-

tence doit être assumée en grande partie. – Le financement fiscal de l'assurance maladie et des retraites locales est à rechercher. – Disposer de cadres locaux formés à la gestion et au management est nécessaire sur le Territoire.

En second lieu, une réflexion sur le choix d'un statut conciliant à la fois les revendications d'émancipation dans le cadre d'un micro Etat et la demande d'une très forte autonomie au sein de la République devra être engagée. La proposition par Jean-Yves Faberon de créer un Etat fédéré calédonien en lien avec un Etat dès lors fédéral français, a le mérite d'avancer une solution permettant de repousser les limites entre autonomie et indépendance.

En effet, il faut s'interroger : la notion d'un Etat-Nation, pour une petite île du Pacifique possédant 30% des réserves mondiales connues de nickel – dont le cours fixé à la Bourse de Londres est en hausse structurelle – avec une population de moins de 300 000 habitants, est-elle viable dans un monde soumis à la globalisation ? Les ennuis que le Timor connaît depuis son indépendance avec son voisin indonésien, pour son pétrole en mer, nous montrent les difficultés de l'exercice de la pleine souveraineté pour un micro Etat. S'il existe des exemples positifs, le Koweït

ou le Qatar, c'est qu'ils bénéficient de la protection d'un Etat puissant.

\*\*\*

**En conclusion, les Indépendantistes et les Loyalistes auront la charge de continuer à illustrer « le vivre ensemble » de 1998, si les esprits y sont aptes, autant avec leurs adversaires qu'avec leurs partisans, ce qui n'est pas plus simple. Pour cela, comme en 1988, des « passeurs » entre les deux communautés, cette fois-ci locaux, seront indispensables pour faire valoir le bon sens et l'équilibre.**

Enfin, je terminerai par un peu d'humour avec ces mots de Jules Clarétie, un académicien français du XIXe siècle, qui me semblent bien à propos pour les décideurs de la Nouvelle-Calédonie de demain :

*« Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui : ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire et surtout la grande armée des gens beaucoup plus sévères qui ne font rien ».*

\*\*\* **Edouard Léoni, edouard.leoni@laposte.net**

**Attaché d'administration, ancien élève de l'IRA de Lille et de l'ENA cycle du MINEFI, Master en Droit public, Master en Finances publiques et Doctorant en Droit public de l'IDOM.**

### Subvention, cotisations

Au détour d'une conversation avec Sonia Lagarde, 1<sup>ère</sup> vice-présidente de la province Sud, nous lui avons demandé une subvention de 500.000F pour pérenniser l'impression et la diffusion de la revue. Elle nous a volontiers accordée cette aide sachant que nous en ferions bon usage.

Avec le million du Gouvernement, nous voilà remis à flots pour quelque temps. Mais cela est insuffisant pour assurer le futur de la Fondation et les études autour du monument aux Pionniers.

De plus, pour notre liberté d'esprit, nous ne tenons pas à être trop dépendants des subventions. C'est pour cela que, dès février, nous enverrons de rappels de règlement des cotisations.

S'il vous plaît, pensez qu'au Bureau de la Fondation, nous sommes tous des bénévoles qui prenons sur notre temps libre pour assurer ce travail. Sachez que les envois postaux coûtent cher à notre association. Alors, un effort ! payez la cotisation dès réception de notre lettre ou, comme certains d'entre vous, en début d'année.

### Le président, toujours sur la station Veyret, 32 rue de l'Alma

Le changement de local de réunion ne change rien au fait que le président de la Fondation, Jean-Louis VEYRET habite toujours au 32, rue de l'Alma, au centre ville et qu'il est toujours heureux des visites que les membres de la Fondation – et autres personnes – lui rendent.

Au fait, nous avons omis de vous donner l'adresse exacte de **ce nouveau local de réunion** :

Centre Elise Noellat  
123, rue Auguste Bénégig  
Vallée des Colons

**ATTENTION** : il n'est pas facile d'y trouver une place de parking. Les plus accessibles sont sur l'aire de parking de l'école Emilie Panné. Comme nos heures de réunion sont plus tardives que les heures de classes, cela ne devrait pas poser de problème. Les membres de la Fondation sont toujours les bienvenus lors des réunions du Bureau.



## BULLETIN D'ADHÉSION À LA FONDATION DES PIONNIERS DE NELLE CALÉDONIE

Monsieur (Nom et Prénom) : .....

Madame (Nom et Prénom) : .....

Adresse postale (adresse physique) : .....

..... B.P. : .....

Tél. : ..... Mobilis : ..... Fax : .....

Adresse E-mail : ..... 



COTISATIONS 2008 : 1 PERSONNE : 1 500 F - COUPLE : 2 500 F - BIENFAITEURS : 5 000 F

À retourner à : Fondation des Pionniers de Nouvelle-Calédonie Adresse E-mail :  
BP 12997 - 98802 Nouméa Cedex – Tél. : 28 26 10 - 86 99 07 - Fax 27 20 91 fondationpionniers@lagoon.nc